

LOUVAIN-LA-NEUVE

Sourde, elle a dû arrêter ses études

Faute d'interprète dans l'auditoire, elle s'est résignée à arrêter ses études. Elle dénonce un problème qui touche de nombreux sourds.

● **Cynthia BONSIGNORE**

Son visage ne peut cacher un brin de découragement. Sourde de naissance, Éléonore Caboot, 23 ans, de Braine-l'Alleud, a voulu entreprendre des études à l'UCL. Fin novembre, elle a dû se résigner à tout arrêter. «*Il y a trop de facteurs difficiles à gérer pour moi : les professeurs parlent trop vite ou mettent le micro devant leur bouche, je ne parviens pas alors à lire sur leurs lèvres. Je dois donc faire une croix sur mes études juste parce que je n'entends pas, ce n'est pas normal*», s'insurge Éléonore.

Auparavant, la jeune fille a suivi un cursus en communication dans une école privée à Bruxelles. Elle n'y a pas rencontré de difficultés car une interprète lui traduisait le cours en langue des signes. Éléonore ne comptait pas s'arrêter là : elle voulait un diplôme universitaire, en sciences politiques.

À l'UCL, le service d'aide aux étudiants le lui avait annoncé : elle n'aurait pas droit à une interprète mais à une aide pédagogique. L'interprète auquel Éléonore avait eu droit à Bruxelles était un *luxé* qu'offre l'INAMI à titre de rééducation fonctionnelle. Cependant, par manque d'interprètes en Belgique francophone, les sourds et malentendants

ne peuvent y recourir qu'une fois.

«*J'aurais pu réintroduire un dossier à l'Awiph pour avoir droit à une autre interprète pour 600€ par an, habitant le Brabant wallon (Braine-l'Alleud). Mais comme il n'y en a pas assez à temps, ça revient à ne pas en avoir*», conclut tristement Éléonore.

Et pour ce qui est de l'aide pédagogique de l'UCL : «*Ces dames ne venaient qu'aux cours élémentaires, ceux que l'on peut, à la limite,*

sécher. Elles ne sont pas toujours formées à ces cours universitaires et ne signent pas. Donc, pour se comprendre pendant le cours, c'était difficile.»

Heureusement, Éléonore est entourée d'une bonne poignée d'amis sensibles et est soutenue par l'Association socioculturelle des sourds et malentendants du Brabant wallon. Ses amis l'ont aidée autant qu'ils l'ont pu, mais ils doivent aussi penser à leurs examens.

«*On ne veut pas qu'elle laisse tomber, elle a les capacités de suivre ces cours, il faut juste lui en donner les moyens*», témoigne Leila Aitsalah, une fille de son cours. Hélène Liétard, dont le petit frère est sourd, est tout de suite allée vers Éléonore dans l'auditoire pour l'aider : «*Éléonore a déjà un avantage que d'autres sourds n'ont pas : elle parle et lit bien parce qu'elle est née sourde de parents entendants. Elle ne doit pas se laisser faire, pour tous les sourds qui sont*

dans sa situation.»

Les amis d'Éléonore se sont mis en tête de l'épauler en commençant par faire circuler une pétition. «*On sait qu'on ne va pas faire bouger les choses du jour au lendemain, mais on veut faire passer un message*», sourit Marianne Claeys. Charles Cullard ajoute : «*Après la pétition, on passera à l'action. Et pour cela, quelques kots-à-projets sont avec nous : et la mobilisation, ils connaissent!*» ■



Éléonore Caboot (2^e à droite), entourée de ses amis. Ceux-ci font actuellement circuler une pétition.

Inspirons-nous de la Finlande

Rebecca Vangansbeke est secrétaire adjointe à l'Association socioculturelle des sourds et malentendants du Brabant wallon (ASCSMBW). Elle-même sourde de naissance, elle veut dénoncer la situation des sourds en Belgique.

Vous êtes-vous sentie mal dans votre peau en raison de votre surdité ?

J'étais gênée par rapport à ma surdité car j'ai reçu une éducation orale. Je pouvais utiliser ma langue des signes, mais elle n'était pas très bien vue. Je me sentais donc handicapée. Puis, j'ai compris qu'il y avait deux visions : celle médicalisée qui voit la surdité comme un handicap à effacer, tandis que la vision culturelle insiste sur la richesse du vécu qu'apporte la surdité, parce que la langue des signes est très belle. C'est cette vision des choses qui m'a aidée à vivre heureuse avec la surdité. D'où l'importance de la langue des signes pour les sourds.

D'où vient le nœud du problème ?

Il y en a deux. Tout d'abord, le manque de reconnaissance de



En Finlande, la langue des signes est même mentionnée dans la Constitution, explique notamment Rebecca Vangansbeke.

notre culture et des sourds en tant que communauté linguistique. La langue des signes n'a été reconnue en tant que langue officielle qu'en 2003. Et beaucoup de problèmes persistent aujourd'hui. Ensuite, il y a un manque patent d'interprètes en Belgique francophone, un fléau que Didier Reynders a confirmé dans sa réponse à une des lettres que nous lui avons envoyée.

Décrivez-moi alors une Belgique parfaitement adaptée à la communauté sourde...

Je prends sans hésiter l'exemple de la Finlande. Là-bas, les

sourds reçoivent un budget annuel pour gérer beaucoup de choses les concernant : l'enseignement, la culture, etc. La langue des signes est mentionnée dans la Constitution et le droit aux interprètes est largement reconnu : même les universités en engagent !

Les sourds y ont de l'autonomie tout en étant bien intégrés. ■ **Cy. B.**

➤ Association socioculturelle des sourds et malentendants du Brabant wallon, 77 Fond de Bondry, Limelette (fax 010/41 00 08, e-mail roland.govaert@infonie.be).

Au Soleil de Daudet

avec Jacques Sereys **restent 300 places**

Théâtre Jean Vilar - 15 au 18/1/08

Demain, c'est le printemps

Eve Calingaert **prolongations... ultimes représentations**

Théâtre Blocry : 16, 26, 28, 29/2/08

0800/25 325

12w68359101-01

www.atjv.be